

L'ÉCHO des îles

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS n°12

04 / Focus

Espaces verts :
une gestion différenciée

09 / Grand Angle

Réduire nos déchets

14 / Notre Histoire

L'école de
musique fête
ses 50 ans



Déchets :
trier, composter,
réparer, collecter



04/Focus

- Grands travaux à Nantes : des solutions pour se déplacer
- Espaces verts : une gestion différenciée
- Environnement : les associations indraises s'engagent
- Le budget 2024
- Énergies renouvelables : le solaire accélère
- Le drapeau de la paix flotte sur la mairie
- Petite enfance : quelle offre sur la commune ?
- Des « arbres de pluie » au Patis

09/Grand Angle

- Réduire nos déchets

12/Vie politique

13/Infos pratiques

14/Notre histoire

- L'école de musique fête ses 50 ans début juin

15/Bon à savoir

- Devenez complice du « grand débarras » !
- Un laboratoire d'analyses médicales au Pôle Santé
- Exposition sur les quais : appel à candidatures
- Cinéma en plein air : votez !

16/Le Fil des îles : agenda

Le mot du Maire

Chers Indrais et chères Indraises,

En soutien aux victimes des conflits qui sévissent partout dans le monde, le drapeau arc-en-ciel flanqué d'une colombe est hissé au fronton de l'hôtel de ville. Il est le symbole de la paix et témoigne de notre fraternité aux peuples en souffrance. Cette sensibilité aux enjeux internationaux se manifeste aussi à travers la récente coopération de la ville d'Indre avec celle de Kindia en Guinée. Cette coopération mobilise à présent les écoles et l'Acleea et permettra aux enfants d'ici d'échanger, avec d'autres enfants là-bas et de découvrir ainsi d'autres cultures, d'autres façons de vivre. C'est un véritable éveil à l'éducation, à la citoyenneté et à la solidarité internationale, facteur de paix.

Il y a quelques jours, le Conseil municipal a voté le budget annuel dans un contexte marqué par l'inflation notamment des coûts exponentiels de l'énergie. A l'échelle nationale, la situation est extrêmement délicate pour les collectivités locales. Aussi,

je me félicite que la bonne santé de nos comptes publics nous permette, plus qu'ailleurs, d'engager les transitions énergétiques et d'accélérer les transformations de la ville tout en préservant la qualité de nos services publics et le soutien aux associations locales.



« Je me félicite que la bonne santé de nos comptes publics nous permette, plus qu'ailleurs, d'engager les transitions énergétiques et d'accélérer les transformations de la ville. »

La Métropole poursuit également ses grands travaux avec la livraison de la rue du Calvaire rénovée et la mise en chantier de circulations cyclables à Indre. Dans le même temps, nous devons adapter nos déplacements pour rejoindre le cœur de la métropole du fait de l'ouverture des chantiers aux abords du pont Anne de Bretagne. Je vous invite à consulter dans ce magazine le plan d'accompagnement mis en œuvre par Nantes métropole. Les contraintes imposées par ces travaux seront sans commune mesure et nous rendent impatients de découvrir les nouveaux aménagements et leur impact positif sur notre environnement.

Bien à vous,

Anthony BERTHELOT, Maire d'Indre

AVRIL 2024

Directeur de Publication
Anthony Berthelot
Rédaction
Service communication :
02 40 85 45 75
communication@indre44.fr
Maquette/Mise en page
Patrick Mignon / c-comchat.com
Photos
Ville d'Indre - sauf mention contraire
Impression : ValPG - Imprimé
sur du papier issu de forêts
gérées durablement
Tirage : 2200 exemplaires
Une version en gros caractère
est disponible en mairie, sur
demande. Une version audio
est disponible sur Indre44.fr,
rubrique publications

1 31/01 "Sopryton ? complètement Barano"

Lors de ce concert pour tous les âges, les saxophonistes Ronan Le Gourierec et Gweltaz Hervé du Collectif à l'Envers nous ont plongé dans une bulle sonore, visuelle et dessinée aussi magique que poétique.

2 2/02 Colis de bonne année pour les résidents de la Bourgonnière

Les 14 Indraises et Indrais qui résident à l'EHPAD de la Bourgonnière ont reçu un panier garni des mains d'Anthony Berthelot, maire d'Indre, et d'Audrey Poisson, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées.

3 21/02 L'aménagement du parc du Patis à l'étude avec les riverains

Au cours d'une réunion de concertation, les habitants du quartier ont exprimé leurs souhaits et cherché des solutions pour améliorer l'aire de jeux. Cette première rencontre sera suivie de nouveaux temps de réflexion.

4 8/03 Journée des droits des femmes

Des chants, des lectures engagées, des gâteaux confectionnés par un groupe d'habitants étaient au programme de cette soirée conviviale dédiée à l'égalité femmes/hommes.

5 27/03 « La tête dans les étoiles »

Le temps d'une journée, le planétarium de Nantes s'est installé à Indre avec sa structure gonflable.



Grands travaux à Nantes : des solutions pour se déplacer

À partir du 22 avril, une longue et intense période de chantiers débute à Nantes autour du pont Anne-de-Bretagne. Pour réduire la gêne occasionnée et favoriser les déplacements sans voiture, Nantes Métropole déploie un éventail de mesures. En voici quelques-unes :

- possibilité de **tester gratuitement** pendant un mois une ou plusieurs solutions de « mobilité durable » (transports en commun et Naolib Vélo). Plus d'infos sur naolib.fr
- à partir de septembre, **les fréquences seront renforcées** sur la ligne express E1 (de 11 à 10 min en jour bleu et de 12 à 10 min en jour vert + service entre 12 h et 14 h, toutes les 30 minutes)
- dès le 23 avril, on pourra embarquer son **vélo dans le tramway** toute la journée, en dehors des heures de pointe.
- les automobilistes pourront **stationner gratuitement dans les parkings-relais** s'ils terminent leur trajet à vélo (personnel ou en libre-service). Pour en profiter, demandez votre carte d'accès en ligne sur nge-nantes.fr, à partir du 23 avril.

+ D'INFOS > www.nantes.metropole.nantes.fr

Haute-Rives : le chantier commence

Le chantier d'un ensemble de 26 logements a commencé en mars à Haute-Indre. Les bâtiments présents sur la parcelle ont été désamiantés avant leur démolition et le début du terrassement. Les travaux conduits par le groupe CIF devraient durer 22 mois.



Ville et Métropole : une action concertée

Sur le territoire indrais, les services de la Ville et de Nantes Métropole agissent de concert pour améliorer le cadre de vie.

Désenvasement du Mastro

Le mastro, cet étroit bras de la Loire qui sépare l'île de la Motte des quais de Basse-Indre, est envasé depuis plusieurs années. Une situation qui perturbe la biodiversité sur l'île, classée en zone Natura 2000. En début d'année, la Ville a renouvelé ses démarches auprès de Nantes Métropole, propriétaire de l'île, pour qu'une action de désenvasement soit entreprise. Le Maire a également écrit au Préfet pour qu'une action soit engagée par l'Etat pour assurer la dépollution du Mastro.

Recensement des arbres remarquables

Cette année, Nantes métropole et la Ville lancent une démarche de recensement des arbres remarquables à Indre avec en perspective la réalisation d'un « parcours » matérialisé par des panneaux descriptifs. Les membres de la commission extra-municipale « espaces naturels » participent activement à cette démarche.



Espaces verts : une gestion différenciée

Le service Espaces Verts organise depuis quelques années l'entretien des espaces selon la méthode de la « gestion différenciée ». Un mode d'entretien en rupture avec les pratiques traditionnelles consommatrices d'engrais, de produits phytosanitaires et d'eau.

Chaque espace vert public est d'abord évalué et classé selon des critères précis. À chaque espace est ensuite attribué une classe d'entretien qui détermine sa fréquence de traitement, du plus horticole (classe 1, une tonte par semaine) au plus « naturel »



(classe 4, deux fauches par an). La fréquence de l'entretien est bien sûr adaptée en fonction de la saison. Par ailleurs, les cheminements font l'objet d'un traitement particulier.

L'objectif est de protéger l'environnement et de favoriser le développement de la biodiversité, de la faune et de la flore sur le territoire.

Environnement : les associations indraises s'engagent

En septembre, lors du dernier forum des associations, la Ville a invité les associations à répondre à un questionnaire thématique sur leurs actions en faveur du développement durable.

La majorité des 15 associations ayant répondu est sensible aux circuits courts (goûters et repas avec produits locaux), au recyclage des déchets (tris, vaisselle réutilisable). Le Repair café de l'ALBI propose par exemple aux habitants de réparer leurs vieux équipements plutôt que de jeter et d'acheter neuf. L'AMI utilise ses vieux costumes pour en faire de nouveaux. Le club d'Ultimate propose des événements écoresponsables. Une bricothèque (circuits-circuits indrais) s'est montée pour le partage des outils plutôt que d'en acheter des neufs. Certaines associations prêtent une attention particulière au gaspillage d'eau et d'énergie no-

tamment lors des spectacles (ballad'Indre). Le club d'aviron lave ses bateaux à l'éponge au lieu du jet plus consommateur d'eau. Le covoiturage pour se rendre aux événements extérieurs est une pratique bien ancrée notamment au sein du club de foot. D'autres associations, comme Viikings ou le 7, privilégient le vélo. L'association courts-circuits indrais propose des actions de sensibilisation pour échanger ensemble autour des enjeux climatiques et du déclin de la biodiversité afin de revoir individuellement et collectivement nos pratiques écoresponsables.

En mai, deux balades pour échanger avec les élus

Les 15 et 16 mai, les élus municipaux invitent les habitants à venir échanger tout en se promenant dans les rues de leur quartier. En chemin, les participants pourront faire part de leurs questionnements, leurs idées et propositions pour le quartier et la ville avec la volonté de rechercher des solutions collectives.

Pour Haute Indre : mercredi 15 mai à 18h30, départ au petit port

Pour Basse Indre : jeudi 16 mai à 18h30, départ au centre Nicolas Appert

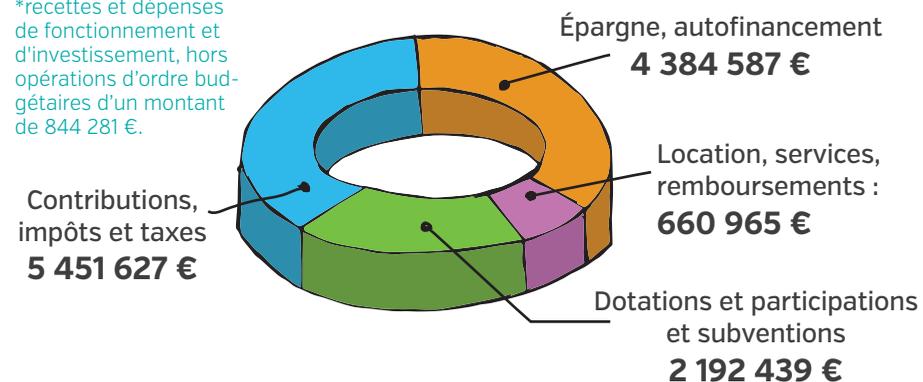


Budget 2024

Malgré un contexte économique toujours difficile et les nouvelles charges imposées par l'Etat, le budget de la commune maintient un niveau d'engagement élevé sur les grands axes du projet municipal : solidarité, transition écologique, vie associative et action culturelle.

Recettes : 12 689 618 €*

*recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement, hors opérations d'ordre budgétaires d'un montant de 844 281 €.



Dépenses : 12 689 618 €*

7 227 287 €
en fonctionnement

La section de fonctionnement concerne les opérations courantes nécessaires à la gestion de la collectivité dont les charges à caractère général (électricité par exemple) et les charges de personnel.

5 462 331 €
en investissement

La section d'investissement concerne notamment les grands projets, les gros travaux, les achats importants.

Investissements : les grands projets 2024

- Construction du restaurant scolaire de l'école de la pierre Mara **852 000 €**
- Végétalisation de la cour de l'école Jules Ferry **230 000 €**
- Rénovation énergétique de l'école de la pierre Mara **112 000 €**

Soutien aux associations : 888 461 €

- Enveloppe globale des subventions versées aux associations en 2024.



QUESTIONS À...

Laurent Denèle,

Adjoint au Maire en charge des finances et du personnel

« Des efforts sont constamment déployés pour économiser et contrôler les dépenses, préservant ainsi une situation financière saine pour notre commune tout en tenant nos engagements. »

Dans quelles conditions a été élaboré le budget 2024 ?

« Le budget a été établi dans un contexte économique et international toujours difficile et incertain, marqué par une très forte inflation notamment des énergies (+ 115%), des matériaux ou de l'alimentation. Les dépenses de fonctionnement sont aussi plombées par des charges supplémentaires imposées aux collectivités par l'État sans compensation (revalorisation du point d'indice). Les marges de manœuvre sont très limitées, alors que de nouvelles décisions de l'état défavorables aux communes pourraient survenir. »

Quelles sont les grandes orientations ?

« Les dépenses sont toujours prioritaires sur les grands axes de notre mandat, en particulier pour la solidarité envers les plus vulnérables, pour assurer une société plus juste et inclusive, la transition écologique, via la rénovation de notre patrimoine bâti (nouveau restaurant scolaire sur Haute Indre, renaturation de la cours

d'école à Basse-Indre], la cohésion sociale à travers l'action culturelle et la vie associative, le tout en maintenant le dialogue citoyen, levier important pour une gouvernance démocratique et participative. Ce fût le cas pour des projets d'ampleur comme les constructions à venir dans le périmètre d'étude à Haute-Indre, le skate park, le bassin à Haute Indre et bien d'autres projets de moindre envergure mais qui touchent au quotidien des Indrais. »

Quelle est la situation financière de la Ville ?

« Des efforts sont constamment déployés pour économiser et contrôler les dépenses, maintenant ainsi une situation financière saine pour notre commune en tenant nos engagements.

Notre prospective, construite jusqu'à la fin du mandat, tant en investissement qu'en fonctionnement, mesure clairement notre capacité à autofinancer les projets sans dégrader les ratios d'épargne et d'endettement, garantissant la soutenabilité de nos finances d'ici 2026. »

+ D'INFOS sur le budget > Indre44.fr

Dépenses par secteur

Affaires générales
7 650 583 €
60,29 %

- Administration
- Travaux de maintenance et entretien des bâtiments
- Cérémonies et animations
- Communication
- Cimetière
- État-civil.

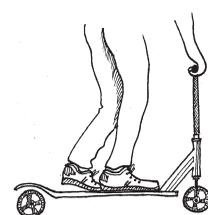
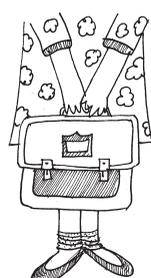


Petite enfance
374 227 €
2,95 %

- Multi-accueil
- Relai assistantes maternelles
- Subvention de places dans un multi-accueil herblinois.

Éducation
1 158 878 €
9,13 %

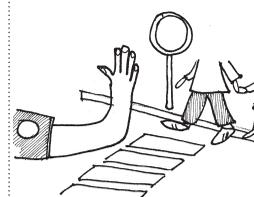
- Maintenance, équipement et entretien des écoles
- Restauration scolaire
- Études surveillées
- Accès des élèves à la piscine de la Bourgonnière
- Projet éducatif local.



Enfance, jeunesse
684 453 €
5,39 %

- Subvention à l'ACLEEA pour le périscolaire, le centre de loisirs et les camps
- Travaux et personnel.

Remboursement d'emprunts, dépenses imprévues, taxes foncières, autres charges
401 335 €
3,16 %

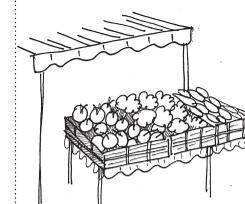


Tranquillité publique, prévention des risques
187 619 €
1,48 %

- Police municipale
- Protection en cas de risques majeurs.

Culture
524 547 €
4,13 %

- Saison culturelle
- Bibliothèque
- École de musique
- Subventions aux associations culturelles et patrimoniales.

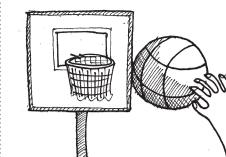


Action économique
50 678 €
0,4 %

- Marchés du mercredi et du dimanche.

Solidarité, santé
423 435 €
3,34 %

- Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (aide aux personnes en difficultés et intervention auprès des personnes âgées)
- Participation au fonctionnement du centre de soins
- Subventions aux associations à vocation sociale.



Sport
240 882 €
1,9 %

- Travaux de maintenance et entretien des équipements sportifs
- Subventions aux associations sportives
- Golf miniature.

Aménagement durable
992 981 €
7,81 %

- Amélioration du cadre de vie
- Entretien des espaces verts
- Actions en faveur du développement durable.



Les futures "zones d'accélération" ont été présentées en réunion publique le 23 janvier.



Énergies renouvelables : le solaire accélère

Photovoltaïque, géothermie, éolien terrestre... Quelles « Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables » à Indre ? En début d'année, la Ville, avec l'appui de l'agence d'urbanisme nantaise (AURAN) et des services techniques métropolitains, a identifié les zones de la commune où les projets d'énergies renouvelables, comme les panneaux solaires, seront facilités.

Soumis à l'avis de la population, ce zonage a été présenté lors d'une réunion publique le 23 janvier. Une réunion qui fut aussi l'occasion pour Arcelor Mittal et pour l'association Courts circuits indrais de présenter leurs projets respectifs. Au terme de la concertation, la Ville a décidé d'élargir à tout le territoire communal le périmètre des zones favorables à l'accueil de projets de production d'énergie solaire en toiture.

Dans les « zones d'accélération », les délais, les procédures seront plus précisément encadrés et les projets pourront bénéficier de bonifications tarifaires afin de faciliter leur déploiement.

« Le zonage n'oblige pas à la réalisation des projets : il favorise leur réalisation. Enfin, le zonage n'est pas exclusif : des projets d'énergies renouvelables sont possibles en dehors des zones. » précise David Thomas, conseiller municipal délégué à la transition énergétique.

Le drapeau de la paix flotte sur la mairie

En soutien aux peuples qui souffrent partout dans le monde, victimes de conflits meurtriers, que ce soit en Palestine, en Ukraine ou ailleurs, la municipalité indraise a décidé de faire flotter sur le parvis de l'hôtel de ville le drapeau arc-en-ciel flanqué d'une colombe, symbole de la paix.



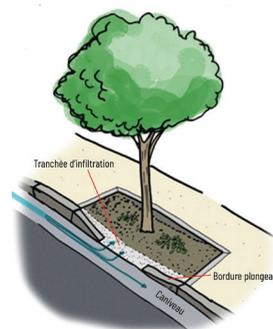
Petite enfance : quelle offre sur la commune ?

Géré par la Ville, le multi-accueil Cadet Rousselle reçoit 91 enfants en accueil régulier, occasionnel et d'urgence. Ils sont encadrés par 10 agents municipaux. Par ailleurs, la ville réserve depuis 2006 des berceaux dans les multi-accueils privés Les doudous sous l'olivier et Les doudous d'Armor, implantés à Saint-Herblain dans le cadre d'une convention de partenariat qui vient d'être renouvelée. À côté de cette offre d'accueil collectif, environ 45 enfants sont accueillis chez les 17 assistant(e)s maternel(le)s indépendantes en exercice à Indre. Ce chiffre est en baisse constante depuis une dizaine d'années, en raison de nombreux départs en retraite non compensés par de nouvelles installations.



Des « arbres de pluie » au Patis

Dans les mois à venir, la Ville va engager la renaturation d'une partie de l'avenue de la Loire. Pour réduire l'imperméabilité des sols, facteur de ruissellement, et redonner de la place à la végétation, plusieurs espaces bitumés entre les arbres vont être enherbés et deux « jardins de pluie » seront créés : il s'agit de traiter les bordures de trottoirs et caniveaux afin de favoriser l'écoulement et le captage de l'eau de pluie vers les pieds d'arbres.



Réduire nos déchets

Moins jeter et mieux trier : la prise de conscience est réelle depuis quelques années si l'on en juge par la diminution du poids de nos poubelles (-11,5 % entre 2010 et 2022 dans l'agglomération nantaise). Pour aider la population à adopter les bons gestes, Nantes Métropole qui gère la collecte des déchets, multiplie les solutions avec l'objectif de réduire encore de 20 % par habitant les déchets ménagers à l'horizon 20230.



Le composteur collectif de la rue des Civelles à Basse-Indre.

Déchets alimentaires : quelles solutions ?

Les déchets alimentaires représentent un tiers du poids de la poubelle bleue : les trier c'est leur permettre d'être compostés et réutilisés localement en engrais naturel plutôt que d'être incinérés. Depuis le 1^{er} janvier, le tri des biodéchets est généralisé partout en France et concerne aussi bien les particuliers que les professionnels. Cela engage les collectivités responsables de la collecte de déchets à proposer des solutions de tri pour éviter que les déchets alimentaires ne soient jetés dans la poubelle bleue.

Quels déchets sont concernés ?

- **les déchets alimentaires** (pelures de légumes, restes de cuisine et de repas, produits périmés non consommés).
- **les déchets dits « verts »** (feuilles mortes, pelouse tondue, bouquets de fleurs fanées).

Aides et accompagnement pour composter

Pour favoriser le compostage, Nantes Métropole propose des aides à l'achat : les particuliers peuvent ainsi bénéficier d'une aide pour l'achat d'un composteur (30€) ou d'un lombricomposteur (40€) individuel. Ces aides sont à demander directement sur le site de Nantes Métropole.

Bientôt une collecte des biodéchets ?

Nantes métropole a mis en place un système de collecte des biodéchets dans les quartiers nantais. Pour les autres communes de la Métropole, une étude avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN) est actuellement en cours pour préciser la répartition et les modalités de tri entre compostage individuel, compostage collectif et collecte séparée.



« La plupart des habitants ont maintenant bien intégré les règles de tri et ont de plus en plus conscience qu'un « bon » déchet est un déchet qui n'existe pas. »

INTERVIEW

Stéphane Plaçais,

adjoint en charge de la prévention des risques et de la tranquillité publique

Depuis cette année, les collectivités en charge de la gestion des déchets doivent mettre en place des solutions pour faciliter le tri des bio-déchets.

Où en est-on à Indre ?

Concrètement, pour Nantes métropole, cela passe par l'encouragement du compostage individuel sous la forme d'aides financières à l'achat d'un composteur [lire page précédente]. La métropole veut également développer le compostage collectif en proposant un accompagnement des projets d'habitants. L'association compostri, missionnée par Nantes Métropole, fait un travail remarquable dans ce domaine. Nous encourageons les groupes d'habitants qui souhaiteraient mettre en place un composteur collectif dans leur quartier à se faire connaître en mairie pour bénéficier de cet accompagnement.

Concernant la collecte des bio-déchets, la métropole l'a mise en place dans certains quartiers à Nantes et étudie les possibilités pour les autres communes. Pour Indre, nous en saurons plus d'ici quelques mois.



Plus généralement, quelles évolutions constatez-vous pour la gestion des déchets ?

Nous produisons de moins en moins de déchets et nous trions mieux. C'est le résultat d'une prise de conscience, soutenue par les politiques publiques. La plupart des habitants ont maintenant bien intégré les règles de tri et ont de plus en plus conscience qu'un « bon » déchet est un déchet qui n'existe pas. D'où le succès par exemple des recycleries et des repair café comme celui mis en place par l'Amicale Laïque de Basse-Indre.

Quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés les services de collecte de déchets et de propreté sur la commune ?

Dans certains secteurs de Basse-Indre où les rues sont étroites, le bon déroulement des collectes est parfois empêché par des voitures qui ne respectent pas les règles de stationnement et qui empêchent les camions de passer. Certains habitants oublient ou refusent de rentrer leurs poubelles en dehors des jours de collecte. De manière générale, ce sont tous les comportements inciviques qui mettent en difficultés les services : les dépôts « sauvages », les sacs de déchets abandonnés à côté des points de regroupement, les crottes de chiens non ramassées par les propriétaires sur l'espace public... autant d'incivilités qui sont aussi des délits et donc passibles d'une amende.

Le déploiement de composteurs collectifs

Vous cherchez à composter et vous n'avez pas de jardin ? Vous avez envie de créer du lien avec vos voisins, ou comprendre comment fonctionne le compostage ?

Pour les Indrais ne disposant pas de jardin ou ne souhaitant pas acquérir un composteur individuel, Nantes Métropole et la Ville soutiennent le déploiement de composteurs collectifs (ou partagés). En mars, le jardin solidaire « Le Champ des Possibles » a ainsi inauguré son composteur, mis en place avec l'appui de l'association Compostri, qui accompagne les projets de compostage partagé sur tout le territoire de Nantes Métropole. Trois composteurs collectifs sont actuellement en fonctionnement à Indre : Chemin du port à Haute-Indre, Rue des Civelles à Basse-Indre et au jardin de l'association Champ des Possibles. Un quatrième composteur pourrait voir le jour à Haute-Indre, impasse des Lauriers. Attention, l'utilisation de ces composteurs n'est pas en accès libre. Elle nécessite une inscription, sous réserve de places disponibles [coordonnées à retrouver sur www.indre44.fr].

Proposez un nouveau lieu pour implanter un composteur collectif dans votre quartier à dialoguecitoyen@indre44.fr ou au 02 40 85 45 73



Le composteur du jardin solidaire "Le Champ des Possibles" a été inauguré le 16 mars 2024.

L'atelier du Repair Café : réparer ensemble pour ne pas jeter



Un grille-pain qui ne grille plus, une enceinte qui grésille, un vélo voilé ? Pourquoi s'en débarrasser alors qu'on pourrait les réparer soi-même et gratuitement à l'atelier du Repair café. Chaque mois, une équipe de réparateurs passionnés partage ses connaissances et vous guide dans l'entretien et la réparation de vos objets.

Mis en place il y a 6 ans par l'Amicale Laïque de Basse-Indre, l'atelier rencontre un succès croissant avec, à chaque session, une vingtaine de personnes désireuses de donner une deuxième vie à leurs objets en panne. « Nous sommes une quinzaine de réparateurs, tous bénévoles. Nous donnons des conseils, nous montrons comment démonter, repérer la panne » explique Catherine Quessard, responsable de la section. « Parfois, le problème est trop complexe ou bien nous n'avons pas le matériel. Nous orientons alors vers un réparateur professionnel. »

L'atelier du Repair Café se réunit tous les mois, dans plusieurs salles de la commune. Prochains rendez-vous les 16 avril, 15 mai et 25 mai, 8 juin à C.I.E.L.

Infos : <https://albi44.fr>

Expression politique

Majorité

ALTERNATIVE INDRE 2020

Le 12 avril, le conseil municipal a voté le budget 2024. Le contexte économique et international est certes compliqué mais la bonne santé des finances municipales permet de résister à ses effets et de tenir nos engagements. Ce n'est évidemment pas le fruit du hasard. Face à une inflation démesurée les recherches d'économies sont scrutées et les dépenses maîtrisées. Notre prospective financière construite jusqu'à la fin du mandat, tant en investissement qu'en fonctionnement, mesure clairement notre capacité à autofinancer les projets. L'emprunt contracté judicieusement en 2022, avant que les taux n'augmentent, vient solidifier notre épargne pour conduire les transformations en profondeur de nos bâtiments. Chacun en a conscience, il faut accélérer la transition écologique de notre territoire. En plus de réduire la production de gaz à effet de serre, les investissements énergétiques engagés sur ce mandat seront des sources d'économie pour demain. A Haute-Indre, le nouveau restaurant scolaire, la chaufferie à bois et la rénovation énergétique de l'école de la pierre Mara en seront les principaux marqueurs. Alors, à ceux qui en appellent à l'austérité financière, au statu quo, nous soutenons qu'il est illusoire et irresponsable d'attendre quand nous avons plus qu'ailleurs la capacité d'agir !

Oppositions

INDRE Avenir

Budget 2024 : La majorité persiste et signe ! Depuis trois ans les dépenses de fonctionnement ont augmenté de plus de 900 000€ et pour cette année une nouvelle hausse de 7% est annoncée. Les dépenses de fonctionnement, c'est avant tout les frais de personnel impactés par les créations de postes réalisées depuis le début du mandat. L'inflation en 2023, le cout des énergies est à prendre en considération, mais ne justifie pas un tel niveau de dépense. Où sont les résultats pour les Indrais du prétendu maintien/renfort du service publique ? Dans le même temps la majorité distribue des donations bienveillantes à des associations à l'international et continue de recruter sur des missions qui devraient être des prestations externes. Nous sommes en désaccord sur ce niveau de dépenses qui a atteint son seuil critique, alors même que le gouvernement a annoncé son plan d'économie qui se répercutera sur les collectivités, et qui d'ailleurs impose d'ores et déjà des seuils limites d'augmentation (2% en 2024). La question est simple, comment la majorité peut-elle maintenir et tenter de justifier ce niveau de dépenses, alors que la raison impose des plans d'économies sans avoir recours à une fiscalité accrue. La taxe foncière est désormais le seul levier d'équilibrage. Vous l'avez constaté !

COMPLÈTEMENT D'INDRE

De trop nombreuses mesures gouvernementales mettent à mal les plus fragilisés d'entre nous. Après les réformes des Retraites, du RSA [et le « travail gratuit obligatoire »], la loi Kasbarian [la pire régression en matière d'accès aux logements sociaux], l'annonce d'un durcissement des conditions de remboursement des arrêts-maladies, les droits des demandeurs d'emploi sont à nouveau dans le viseur du gouvernement. Cette énième annonce, nouvelle provocation, est une menace supplémentaire de s'en prendre à ceux qui sont en difficulté. Par ces mesures, non seulement les demandeurs d'emploi, les allocataires du RSA, les malades, sont désignés comme des parasites de la société, des profiteurs, mais en plus elles participent à fabriquer toujours plus de pauvres... Cette détermination à s'en prendre à ceux qui sont en difficulté, cette obsession à raboter des droits qui ne sont pas du luxe ne peuvent que provoquer un certain dégoût, au regard des bénéfices records du CAC 40, de la croissance [X3] des plus grosses fortunes françaises, depuis 2017. Les choix fiscaux depuis 2017 ne contribuent pas à la justice sociale. Il devient urgent que chacun paie sa juste part d'impôt [milliardaires, superdividendes], et de mettre un terme au rationnement des gens d'en bas, pendant qu'on a un gavage en haut.



Appel aux musiciens et musiciennes pour la fête de la musique

La ville prépare la prochaine édition de la Fête de la Musique qui aura lieu jeudi 20 juin devant les bars et restaurants d'Indre. Un appel aux musiciens et musiciennes bénévoles est lancé. Vous souhaitez participer avec votre groupe, votre duo ou même en solo ?

Déposez votre candidature jusqu'au 13 mai 2024.

**Contactez la mairie :
Tél. 02 40 85 59 05
ou associations@indre44.fr**

Élections européennes le 9 juin

En France, les électeurs et électrices se rendront aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour élire les 81 députés qui les représenteront au Parlement européen. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales au plus tard le vendredi 3 mai 2024 en mairie [mercredi 1er mai pour les inscriptions en ligne].

Volontaires recherchés pour la tenue des bureaux de vote

Si vous êtes inscrit sur les listes électorales de la commune et souhaitez participer au bon déroulement du scrutin (tenue de la liste d'émargements, vérification des cartes électorales et contrôle des pièces d'identité), prenez contact auprès du Service élections.

**elections@indre44.fr
tél. 02 40 85 45 85**



ÉTAT civil

Naissances

- Axelle BACHIRI [01/01/2024]
- Luna BRÉCHET GÉRARD [04/01/2024]
- Noham TÉJOU [05/01/2024]
- Rayane BEN ISMAIL [11/01/2024]
- Enora LEGRAND [23/01/2024]
- Alix VILAIN [05/02/2024]
- Malia SOW [06/02/2024]
- Énaël CHARTON [15/02/2024]
- Anatole RAGUIN [19/02/2024]

Décès

- Michel LE BIGOT [03/01/2024]
- Denise LECOURTOIS épouse BOUGANNE [11/02/2024]
- Elwen FEILLET [31/01/2024]
- Jeanne COLORADO veuve SOUCHET [14/02/2024]
- Paulette GOYAU [épouse CROZON] [25/02/2024]
- Guérikhan SOLTOUKIEV [29/03/2024]

SERVICES publics

MAIRIE D'INDRE

Hôtel de Ville :
51 Avenue de la Loire - 44 610 Indre
02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr
Accueil : lundi au vendredi :
8h30 à 12h / 13h30 à 17h30
[fermée le jeudi matin]

Permanences :
Atlantique habitation [02 51 11 00 20]
Harmonie habitat [02 53 46 20 88]
MCRN [02 40 89 22 91]

Rendez-vous avec les élus :
auprès du secrétariat des élus au
02 40 85 45 84

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
02 40 85 46 16
bibliotheque@indre44.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
02 28 25 80 19 - musique@indre44.fr

MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61
multiaccueil@indre44.fr

LE RELAIS (ANCIEN RAM)

02 40 86 51 61 - ram@indre44.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 45 87
Possibilité de rendez-vous à domicile.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

2 rue de l'Hôtel de Ville - 44 800
Saint-Herblain - 02 28 25 27 86
clicseniors@saint-herblain.fr

ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10 - contact@acleea.fr

NANTES MÉTROPOLE

Pôle de proximité Loire-Chézine
02 28 03 41 50

NUMÉROS utiles

- **Pompiers : 18**
- **Police : 17**
- **Brigade de Couëron :**
02 40 86 12 17
- **Samu : 15**
- **114 :** Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.
www.urgence114.fr
- **SOS Médecin : 02 40 50 30 30**
- **Pharmacie de garde : 32 37**
- **Centre anti poison :**
02 41 48 21 21
- **Urgence Sécurité Gaz :**
0 800 47 33 33

Question citoyenne au conseil municipal

« La Ville a versé une allocation aux populations civiles de Gaza. Votre délégation à la coopération décentralisée auprès de Nantes métropole justifie-t-elle cet engagement financier indrais et peut-on garantir la destination des fonds ? »

Réponse d'Anthony Berthelot, maire :

« Les délégations métropolitaines des élus des communes de la Métropole ne permettent pas d'engager quelques décisions que ce soient à l'échelle communale et chaque conseil municipal reste souverain dans ses décisions. Quant à la sécurisation du versement, nous faisons le choix de nous associer à Cités Unies France, l'association des collectivités locales françaises qui agit à l'internationale. Nous réaffirmons notre appel au « cessez le feu immédiat sur l'ensemble de la zone du conflit. »

Vous avez une question pour le conseil municipal ? dialoguecitoyen@indre44.fr au plus tard 24h avant la séance

Prochain conseil : mercredi 19 juin 2024

L'école de musique fête ses 50 ans début juin

En 1973, sous l'impulsion de Bernard Bertin, Adjoint de Félix Guyot, Maire, Gérard Hiéronimus, professeur au Conservatoire de Nantes et musiciens de l'OPPL¹, enseigne le solfège aux élèves de CM1 et CM2 d'Indre. L'année suivante, il crée, à côté de l'école élémentaire Jules Ferry, l'école municipale de musique qui accueille une soixantaine d'élèves. Depuis 35 ans, Pascal Lecuyer insuffle son énergie pour faire vivre l'école de musique, partenaire incontournable des festivités indraïses.



L'orchestre d'Harmonie a été créé en 1989 par Pascal Lecuyer

Lors de sa création en 1974, l'école municipale de musique, très novatrice, rencontre un vif succès auprès des Indrais et attire également des élèves des communes voisines. Le solfège y est obligatoire, les disciplines enseignées sont la clarinette, la flûte et la flûte à bec, le saxophone et les percussions. La même année, Gérard Hiéronimus initie une chorale adulte l'AMI, Association Musicale d'Indre, aujourd'hui encore très active ; l'association des parents d'élèves et élèves adultes de l'école de musique, présidée par Christiane Lauprêtre, voit aussi le jour. Son rôle est de favoriser la pratique de la musique à Indre en liaison avec les élus et les professeurs.

En 1979 Alain Pasquier succède à Gérard Hiéronimus. Dix ans plus tard, Pascal Lecuyer prend la di-

rection de l'école de musique, aujourd'hui forte de 160 élèves de 7 à 77 ans : "Notre projet pédagogique reste l'éveil et l'initiation à la musique pour tous afin de former des musiciens amateurs autonomes et favoriser les pratiques musicales collectives", explique-t-il.

Des partitions classiques aux musiques actuelles

Créateur de nombreux ensembles dont la batterie-fanfare et l'orchestre d'harmonie, Pascal Lecuyer multiplie les auditions de classes qui se déroulent régulièrement dans l'auditorium aménagé dans un ancien préau en 2011. Cet espace porte le nom de Jean-Pierre Chevalier, ancien élu d'Indre, qui œuvra beaucoup pour l'école. L'enseignement musical dans les écoles de la commune, afin de sensibiliser tous les élèves, a toujours été maintenu : une chance

liée à la volonté municipale indéfectible depuis 1973. Dix professeurs, titulaires de la fonction publique ou vacataires enseignent aujourd'hui les instruments à vent, les percussions, la guitare, le piano, les chœurs d'enfants, la musique de chambre et la fanfare de rue. Le projet d'établissement, élaboré par l'équipe pédagogique, propose des stages de musiques amplifiées, électroniques ou de rap afin de diversifier l'offre. Grâce aux partenariats et échanges avec les structures d'autres communes, des rencontres, des concerts ou des prestations dans l'espace public animent la vie culturelle indraïse et soulignent le rayonnement et la vitalité de l'école de musique.

¹ OPPL : Orchestre Philharmonique des Pays de Loire.

Catherine Parmentier, présidente d'Indre Histoire d'Îles indrehistoirediles.wordpress.com

Devenez complice du « grand débarras » !

La compagnie OpUS recherche 30 exposants pour son spectacle Le Grand Débarras qui sera accueilli le samedi 7 juin dans le cadre de la saison culturelle de la Ville d'Indre. Le Grand Débarras est un spectacle qui ressemble à un vrai vide-grenier. Il commence à la tombée de la nuit et se termine par une grande tombola et le décollage d'une fusée. Emplacement gratuit et soirée inédite garantie !! Rejoignez-nous vite car seuls 30 emplacements seront réservés aux particuliers.



Réservez votre emplacement au 02 40 85 45 74 ou à billetterie@indre44.fr

Un laboratoire d'analyses médicales au Pôle Santé

Un laboratoire d'analyses médicales a ouvert ses portes à Indre en février dans des locaux flambant neufs au rez-de-chaussée du Pôle santé [rue de la Gare].

Myxlab 44 reçoit les patients avec ou sans rendez-vous.



Exposition sur les quais : appel à candidatures

Après Jérôme Botte en 2022 et Morgane Champagne en 2023, quel artiste photographe exposera ses œuvres sur les quais d'Indre cet été ? Pour la troisième année, la Ville d'Indre lance un appel à candidatures à l'intention des photographes professionnels. Les photos seront exposées en bord de Loire de juin à septembre sur 8 panneaux 1m50 x 1m.

Transmettez votre candidature par mail à associations@indre44.fr jusqu'au 15 mai 2024.



Nouvelle psychologue à Basse-Indre

Aline Daviet, psychologue diplômée en psychologie clinique et psychopathologie depuis 2010 et Indraïse depuis 7 ans ouvre son cabinet au 11 bis rue Charles Laisant.

Contact : aline.daviet.psychologue@gmail.com ou 07 83 19 17 22



Cinéma en plein air : votez !

Quel film aimeriez-vous voir lors de la séance de cinéma en plein air qui se tiendra en août à côté de la salle de 3 îles ? Quatre films sont présélectionnés : "Little Miss Sunshine" [Jonathan Dayton], "Retour vers le Futur" [Robert Zemeckis], "Le 5^e élément" [Luc Besson] et "Harry Potter à l'école des sorciers" [Chris Columbus].

Votez jusqu'au 30 avril sur le site de la ville www.indre44.fr

LE FIL des îles

VOTRE AGENDA
DU 14 AVRIL
AU 21 JUIN

Fête du Printemps

DIMANCHE 14 AVRIL > 11H-17H

Atelier vannerie, rallye végétal, troc plantes, pique-nique (petite restauration sur place), scène ouverte musicale.

Organisé par le Champ des Possibles et le Jardin des Îles.

Lieu : Jardin partagé Le Champ des Possibles (derrière le complexe Éric Tabarly)

Gratuit

Visite de Basse-Indre

DIMANCHE 14 AVRIL > 15H

Organisé par Indre Histories d'Îles.

Rendez-vous aux cales du bac

Championnat régional d'Ultimate junior U13

DIMANCHE 14 AVRIL > 10H-17H30

Organisé par Nantchester United.

Stade Félix Guyot. Accès libre

Plus d'infos :

www.facebook.com/nantchesterunited/

Rencontre en chansons

DIMANCHE 21 AVRIL > 15H30-18H30

Organisé par l'Association Musicale d'Indre (AMI)

Salle des 3 îles. Entrée : 10 €

Tu lis quoi ?

MARDI 27 AVRIL > 20H-21H30

Temps de rencontre et d'échanges ouvert aux 11-16 ans pour parler romans, bd, mangas.

À la bibliothèque. Entrée libre.

Histoires digitales

JEUDI 25 AVRIL > 10H30

Pour les enfants de 5 à 8 ans et leurs parents. Venez écouter des histoires où livres et applications numériques se complètent.

À la bibliothèque.

Gratuit (réservation conseillée)

Atelier Horizons Décarbonés

SAMEDI 27 AVRIL > 14H-17H

En équipe, découvrez différents scénarios menant à la neutralité carbone en France en 2050. L'atelier est basé sur les scénarios de l'ADEME, Transition(s) 2050.

Organisé par L'association Courts Circuits Indrais.

Lieu : Complexe Tabarly (salle Tourmentin)

Inscriptions :

courts-circuits-indrais@proton.me

Fête de la Loire

DIMANCHE 28 AVRIL > 10H-19H

Fête familiale ouverte à tous avec des animations gratuites : structure gonflable, maquillage, pêche à la ligne, guinguette. À partir de 11h : restauration rapide avec huîtres, anguilles grillées, saucisses...

Organisé par le Comité des Fêtes. Place Odette Niles.

Ateliers couture et tricot

DU 3 MAI AU 29 JUIN

Les samedis 25/05, 15/06 et 29/06 de 10h à 13h et le vendredi 03/05 de 14h à 17h.

Lieu : 18 bis rue Denis Rivière à Haute Indre

Organisés par l'association le Pot Comm'Indre.

Contact : lepotcommindre@gmail.com

Balades citoyennes

15 ET 16 MAI

Venez échanger avec vos élus lors d'une balade dans les rues de votre quartier.

Haute Indre : mercredi 15 mai à 18h30,

départ au petit port

Basse Indre : jeudi 16 mai à 18h30,

départ au centre Nicolas Appert

Journée Nationale de la Résistance

LUNDI 27 MAI > 9H30-12H

Organisée par le Comité du souvenir d'Indre en partenariat avec la municipalité. Avec la participation des élèves des classes de CM1-CM2 des écoles. Déambulation de véhicules de la guerre 1939-1945 et Chants des élèves.

Lieu : Esplanade Odette Nilès

Atelier mobilité pour les 60 ans et plus

MARDI 28 MAI > 10H-12H

Faire ses courses, aller à un rendez-vous, se balader... Être mobile, c'est pouvoir sortir de chez soi quand on veut et où l'on veut.

Découvrez les offres de mobilités sur votre territoire. Gratuit

Lieu : Mairie - Inscriptions au ccas au

06 73 68 31 16 / 02 40 85 45 87

ccas@indre44.fr

Yoga & pilates

VENDREDI 7 JUIN > 17H30-21H

SAMEDI 15 JUIN > 9H-12H15 & 13H45-17H

Séances découvertes gratuites.

Lieux : Salle SPI (Complexe Tabarly) le 7 juin, non précisée le 15 juin.

Inscriptions : yogapilates44@gmail.com

ou 06 99 77 98 48

www.yoga-pilates-caroline.com

50 ans de l'école de musique

DU 1^{ER} AU 8 JUIN

L'école municipale de musique d'Indre souffle ses 50 bougies lors d'une semaine de concerts, portes ouvertes et exposition sur l'histoire de l'école.

« Macadam piano et Melle 1925 »

DIMANCHE 2 JUIN > 10H-12H30

Sur des airs classiques et contemporains, le duo arpente les allées du marché pour semer leur tendresse musicale et fêter les beaux jours.

Lieu : sur le marché.

« Le grand débarras » par la compagnie Opus

VENDREDI 7 JUIN > 20H

Un drôle de vide-greniers truffé de scènes cocasses et décalées, d'experts en détournement, de filous, de vrais vendeurs, de faux acheteurs...

20h : buvette, petite restauration et surprises

21h30 : Grand débarras »

Tout public. Entrée libre

Lieu : Quai Besnard (parking du marché)

Fête de la Musique

JEUDI 20 JUIN > EN SOIRÉE

Devant les bars et restaurants d'Indre.

Feux de la Saint-Jean

VENDREDI 21 JUIN

Organisé par l'ALHI

Petit port de Haute-Indre.

